

AVIS SUR LA COMMUNICATION « Présentation de la mesure CREA CAMPUS et propositions pour étendre son périmètre à toute la région »**Rapporteur : Bernard DEMAN**

Le CESER soutient la volonté exprimée par l'exécutif régional de sensibiliser et de développer chez les jeunes de la région Centre l'esprit d'entreprendre.

En effet, et cela a été dit lors de la séance plénière de lancement du SRADDT par les intervenants extérieurs, il est aujourd'hui nécessaire de repenser notre approche vis-à-vis des jeunes, pour les impliquer davantage dans la préparation et la construction commune de l'avenir de la région Centre.

Cette proposition d'étendre CREA CAMPUS à toute la région est une contribution à cette nouvelle approche pour que les jeunes soient davantage acteurs de leur avenir.

La mesure CREA CAMPUS intègre ce nouvel élan dans l'enseignement supérieur, et le CESER y voit les intérêts suivants :

- c'est une démarche pédagogique de formation et d'initiation, relayée par les acteurs de l'enseignement supérieur régional, et les entreprises
- c'est une démarche fondée sur le travail en équipe pluridisciplinaire
- si l'objectif principal annoncé est d'apprendre comment devenir entrepreneur, c'est aussi une démarche de conduite de projet, dont la finalité est riche de possibilités d'application : bien évidemment pour la création d'entreprises, mais également dans le monde associatif et citoyen. C'est aussi l'opportunité pour les étudiants de certaines filières de mettre en pratique les connaissances acquises dans leurs cursus.

Le CESER a depuis très longtemps, pour ne pas dire depuis toujours, défendu la nécessité pour préparer l'avenir de développer l'esprit d'innovation, d'entreprise, d'être force de proposition, d'avoir des projets nombreux et variés pour prendre notre destinée en main sans attendre des seuls niveaux national ou européen la résolution de nos difficultés. Les jeunes représentent un de nos atouts et une de nos forces d'avenir : donnons leurs toutes les chances de réussir.

La proposition en vue de régionaliser le concours CREA CAMPUS nous paraît intéressante et logique. Il est bon que cette démarche soit animée par le Conseil régional. Les étapes sont judicieuses et graduelles, elles impliquent une large concertation et un partenariat avec les acteurs des territoires.

Deux remarques cependant sur l'organisation du projet : la communication n'apporte pas d'éléments chiffrés sur le coût global de cette mesure, tout comme elle ne précise pas quelle est la structure qui portera localement le projet, qui emploiera le poste à temps plein nécessaire à son fonctionnement, ni même qui le financera (on peut supposer que ce sera la Région). Par ailleurs, si l'école d'ingénieurs de Bourges (l'ENSIB) a déjà fait part de son souhait de développer les relations entre écoles et entreprises, s'agit-il d'une volonté de sa part de ne pas participer au concours 2010-2011 ?

Sur le moyen terme le CESER est très favorable à développer le projet dans le cadre du PRES Centre Val de Loire Université et créer un continuum lycées- Enseignement supérieur.

Enfin, la proposition d'engager une réflexion sur l'accompagnement des porteurs de projets qui souhaiteraient poursuivre et créer une entreprise est intéressante et mérite d'être explorée.

Dans le droit fil de cette communication, il serait opportun de réfléchir à la création de junior-entreprises dans les diverses composantes de l'enseignement supérieur régional

La mesure de soutien à CREA CAMPUS proposée par la Région relaie une initiative de terrain, qui, après expérimentation et évaluation, s'avère positive. Cette démarche de détection, de soutien et de diffusion des initiatives favorables par le Conseil régional pourrait peut-être être dupliquée sur d'autres actions. Le CESER estime que la Région joue ainsi parfaitement son rôle de coordinateur et de facilitateur.